

PARCE QUE ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES !

Un accident sur un réseau gaz dépasse de loin le cadre du moment présent. Les conséquences qui en découlent sont nombreuses et particulièrement toxiques pour l'entreprise.



Les accidents à proximité des réseaux remplissent encore trop souvent les colonnes de la presse régionale. Mais une fois « l'EFFET FAITS DIVERS » éventé, que se passe-t-il vraiment pour l'entreprise ? Comment cela est-il vécu en interne ? Quelles sont les leçons à en tirer ? Nous avons cherché un interlocuteur pour témoigner d'un cas d'accident sur un réseau Gaz. Rencontre :

Quel en était le contexte de l'accident sur un réseau gaz ?

C'était lors d'un gros chantier de dévoïement de réseaux qui impliquait plusieurs concessionnaires et groupements dans les années 2000. C'est lors du démontage que l'accident a eu lieu. La fouille était boisée et ceinturée par des HEB boulonnés pour maintenir les planches.

Est-ce une conséquence des opérations de terrassement ?

Non. Alors que dans la majorité des cas, c'est lors du terrassement qu'un outil vient endommager le réseau gaz, dans le cas présent la conduite de gaz se trouvait derrière le blindage et était, à priori, totalement en sécurisée.

Comment avez-vous pu l'endommager ?

Lors du retrait des HEB, pour enlever les boulons, on utilise habituellement une clef à cliquet. Mais c'est parfois un peu long et difficile. Notre homme a voulu aller plus vite et a fait le mauvais choix, il a utilisé un chalumeau : du métal brûlant a coulé de l'autre côté du blindage et a touché la canalisation gaz en PEHD. Cela a provoqué un trou.

Y a-t-il eu explosion ?

Non et fort heureusement. Avec la chaleur, il y a eu auto inflammation. Au démarrage ça n'a fait qu'une petite flamme. Notre opérateur a pu sortir rapidement avant que la flamme devienne une énorme torchère qui sortait de la tranchée sur plus de 6 m de haut.

Des victimes ?

Non, par miracle aucune. Si je parle d'un miracle c'est parce que l'immeuble au droit de la tranchée a été touché directement par la flamme alors que les fenêtres de plusieurs appartements étaient ouvertes. Les seuls dégâts ont été matériels.

Le contexte est-il un cas isolé ?

Que l'accident se passe après le terrassement, oui, c'est exceptionnel. Dans la majorité des cas, c'est un outil qui vient blesser le réseau lors de la phase de creusement d'une fouille ou d'une tranchée.

La personne à l'origine de l'accident était-elle sous-qualifiée ?

Pas du tout ! La personne en charge était parfaitement formée et bénéficiait d'une belle ancienneté. Cela qui peut parfois être à double tranchant puisque l'on peut perdre en vigilance sur quelque chose que l'on maîtrise parfaitement.

Quelles sont les conséquences financières d'un accident comme celui-ci ?

Pour la partie GRDF, cela correspond souvent au montant de la réparation et le préjudice. Mais il y a ensuite tous les dommages et intérêts qui peuvent atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros auxquels se rajoutent les frais de justice. Certes, les peines sont aussi fonction de la taille de l'entreprise ce n'est rien par rapport à la gestion de l'aspect moral, humain, d'un tel événement.

Comment avez-vous géré ça, humainement, dans l'entreprise ?

Un accident de cette ampleur laisse forcément des traces sur les hommes. Nous avons mis en place une cellule psychologique pour nos salariés. Vous savez, même si vous n'êtes pas blessé, réfléchir rétroactivement à ce à quoi vous venez d'échapper, ça peut ébranler les plus endurcis.

Vous avez d'autre exemple de ces moments « chanceux » ?

Un de nos hommes a heurté un câble HTA. Cela a créé un arc électrique qui est passé à quelques centimètres de son visage et a fait fondre son casque ! Je pense qu'il a surtout eu une chance incroyable de s'en sortir indemne !

Quel sont les moyens d'éviter l'accident ?

Aujourd'hui, on a augmenté considérablement l'utilisation des aspiratrices. Malheureusement, ça a un coût que toutes les entreprises ne peuvent pas se permettre.

Que s'est-il passé ensuite ?

Les secours, les pompiers, GRDF et la police sont arrivés. Les enquêteurs prennent des photos, font des analyses puis des scellés sont posés pour empêcher l'accès au chantier. GRDF a fait la réparation dans la journée.

Avez-vous été confronté à un accident avec victimes ?

Malheureusement oui. Lors d'un tirage de branchement plomb, le métal a entaillé le PEHD d'un branchement gaz à proximité. La baisse de pression n'a pas enclenché la coupure automatique et le gaz s'est infiltré dans le sol puis dans les caves d'un immeuble. Il a suffi qu'un habitant actionne un interrupteur pour que tout explose. Le traumatisme a été immense.

Que pensez-vous de l'AIPR ?

Cela permet de faire prendre conscience du sujet de la sécurité. Les entreprises doivent mettre l'accent sur les risques et la façon de les réduire au maximum. Créer un environnement de travail en toute sécurité fait massivement appel au bon sens.